

Résidence du Muanda  
Territoire de Kibungu  
Poste d'attaché Rwamagana.-

Rwamagana, le 17 Juin 1959.-

O B J E T :

N° 330 /Just.1/02/DC.-

P.V. Transactionnel.-

Copie pour information à Monsieur  
L'Administrateur de Territoire à KIBUNGU.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
J. DE CRAEMER.-



A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à

K I G A L I . -

Monsieur le Substitut,

me référant votre lettre N° 3213/1.54/GO. du  
6 mai 1959, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce  
qui suit:

En annexe de votre lettre il n'y a aucune  
document nécessaire à ce remboursement des amendes.-

Les convocations ont été reçues vu que les  
prévenus ont marqué leur accord sur le P.V. transactionnel.-

Réf. P.V.N° 393 Muhanyakwaya.

Ce dernier n'est pas venu à la convocation  
Cemubac ni sa femme ni ces trois enfants.-

Réf. P.V.N° 423 Munyeyi.-

Ce dernier n'est pas venu à la Radiographi  
Cemubac ni ses cinq enfants, donc six personnes en total.-

Depuis trois ans que je dresse ce genre de PV  
j'ai toujours donné 50 francs par personne et jamais j'ai eu  
aucune reproche à ce sujet..-

Je rembourserai donc ces sommes au moment que  
je reçois les papiers que vous avez oublié d'envoyer.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
J. DE CRAEMER.